



Divorce après abandon du domicile et sans adresse

Par **grostiti**, le **06/03/2015** à **12:45**

Bonjour, mon mari a abandonné le domicile le 13 avril 2013 il avait déjà fait deux fugues. Il a tout laissé pris quelques vêtements et son matériel informatique des bijoux. Il est parti alors que j'étais à un bénévolat il a déposé une situation d'abandon du domicile à changé de no portable et a demandé le divorce. Il m'a abandonné dans notre maison dont nous sommes propriétaires avec tout le mobilier 4 chambres garage comblés pleines. J'ai refusé la demande de divorce en octobre 2013 mais la juge m'a condamnée à lui verser indemnité d'occupation nous avons 63 et 62 ans J'ai travaillé toute ma vie malgré 3 enfants. J'ai eu un accident de travail en 70 dont j'ai conservé des séquelles 55% d'invalidité et entre son abandon et la consommation on a découvert que j'avais une hépatite c due à des transfusions en 70 ou 76. Je ne peux pas supporter le traitement seule et le nouveau traitement néolibéraux pour la ss. J'ai reçu mon mari chez le notaire où il est parti précisément donc rien de fait. Je n'ai aucune nouvelles pas moyens de communiquer je ne peux démarrer trop fatiguée et je fais quoi du mobilier. Pas d'adresse aucun moyen de communiquer, ne répond pas même via réseaux sociaux. Que va-t-il m'arriver j'ai peur je suis seule les enfants pas sur place et je communiquent pas beaucoup ne veulent pas s'en mêler j'ai des mauvaises idées que faire? un pur devant moi? J'ai des preuves qu'il me trompait j'ai demandé une médiation il a refusé j'ai peur